



# PRÉSENTATION DU LSU

*Le Livret Scolaire Unique*

# Pourquoi ?

- La loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école du 23 avril 2005 précise que « *la scolarité obligatoire doit au moins garantir à **chaque élève** les moyens nécessaires à **l'acquisition** d'un socle commun constitué **d'un ensemble de connaissances et de compétences** qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société* »
- Le nouveau livret scolaire unique (LSU) de l'école et du collège est un outil précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants.
- **Il est indispensable pour l'obtention du CFG (cycle 3) et/ou du DNBPro (cycle 4)**

- 
- 
- C'est l'outil par excellence du suivi des évaluations par compétences
  - Au regard des compétences du SCCCC.

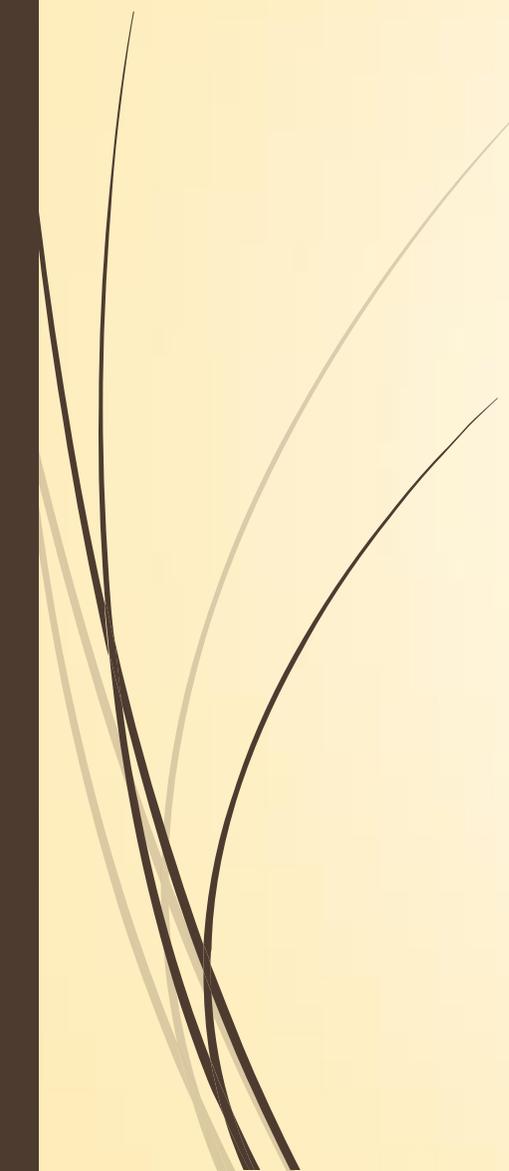
# Pour le CFG :

Candidats scolaires	Candidats dits « individuels »
SCCCC avec LSU	Deux épreuves écrites
Epreuve orale	Epreuve orale
240 pts + 160 pts	240 pts + 160 pts
<ul style="list-style-type: none"><li>- Niveau 1 = 10 pts</li><li>- Niveau 2 = 20 pts</li><li>- Niveau 3 = 25 pts</li><li>- Niveau 4 = 30 pts</li></ul>	

- 
- 
- À compter de la session du mois de juin 2017, le certificat de formation générale (CFG) garantit une « maîtrise satisfaisante » des connaissances et des compétences attendues en fin de cycle 3 telles que fixées par les programmes d'enseignement.
  - Il valide aussi l'aptitude des candidats à utiliser les outils de l'information et de la communication ainsi que leur capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il s'adresse notamment aux élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés.

# Pour l'orientation :

- ▶ Le LSU permet de départager les affectations face à des demandes accrues pour le même CAP (APR par expl)
- ▶ Il mobilise par transfert les compétences du cycle 3 dans le cycle 4
- ▶ Affelnet attribue des points. Pour entrer dans la procédure d'orientation, l'élève DOIT avoir le LSU renseigné :
  - 80% par le LSU
  - 20% bilans périodiques : notes
- ▶ en commission PREPAM sont aussi pris en compte :
  - les stages
  - les immersions
  - le projet d'orientation de l'élève



# **Le LSU et son contenu**

# 1- Les bilans périodiques :

(en remplacement des livrets des écoles et les bulletins des collèges)

Ils renseignent sur :

- Les **acquis, progrès et difficultés éventuelles** de l'élève, globalement et, de façon détaillée dans les différents domaines d'enseignements pour lesquels on précise les **principaux éléments du programme travaillés**, un **positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage** fixés pour la période.
- Ces bilans sont accompagnés d'une annexe de correspondance pour faciliter le dialogue avec les familles.

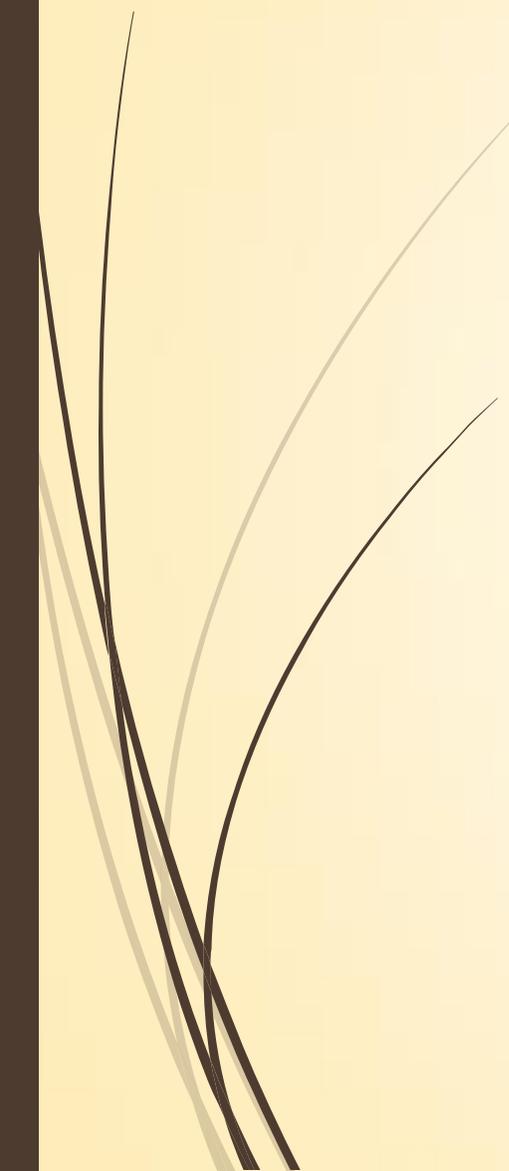


➤ Les projets mis en place dans le cadre des **parcours éducatifs**

- Parcours citoyen
- Parcours d'Education Artistique et Culturelle
- Parcours Avenir
- Parcours éducatif de santé (à partir de la 5<sup>e</sup>)

➤ et les éventuelles **modalités spécifiques d'accompagnement pédagogique**

→ PPRE, PAP, PAI, ULIS, PPS, Rased, SEGPA, UP2A

- 
- 
- Les actions dans le cadre de l' **AP** (Accompagnement Personnalisé), les projets réalisés dans les **EPI** (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)
  - Des informations sur la Vie Scolaire

## 2 - Les bilans de fin de cycles :

- Ils rendent compte des acquis scolaires de l'élève, à l'issue du cycle, dans sa maîtrise du socle commun, par une **appréciation littéraire associée au positionnement\***, au regard de son niveau de maîtrise des 8 composantes du socle.

*\*Maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante, très bonne maîtrise*

- Ces bilans comportent également une appréciation sur les acquis scolaires du cycle, et, le cas échéant, des conseils pour le cycle suivant.
- Le niveau de maîtrise du socle commun peut également être évalué en cours de cycle.



## 3 - Des attestations :

- ▶ Sont aussi mentionné les validations des attestations:  
PSC1, ASSR1, ASSR2, AER, ASSN (savoir nager)



## Pour les PLP :

- ▶ Les PLP peuvent entrer leurs compétences dans les bilans périodiques au même titre que les PE.
  - ▶ Ils peuvent aussi valider les compétences du SCCCC à la fin de chaque cycle.
- 



## En conclusion :

- ▶ Le LSU est un outil de concertation et de communication.
  - ▶ Il permet d'avoir un regard pluridisciplinaire sur un même élève.
  - ▶ Il permet de faire une évaluation au regard des compétences du SCCCC et de recenser les progrès de l'élève dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire.
- 